

Accessibilité ? Pour qui ? Pour quoi ?

La plupart des personnes, élus, gestionnaires de bâtiments, propriétaires ou exploitants, fonctionnaires ou privés, pensent immédiatement aux personnes en fauteuil roulant lorsque l'on évoque la notion d'accessibilité. Pourtant, l'accessibilité est loin de se réduire à ce seul handicap. Nous sommes tous concernés, nous le serons tous à terme et nous pouvons tous l'être du jour au lendemain, temporairement ou définitivement.



Une certitude, tout d'abord : nous vieillissons tous chaque jour et plus les années passent, plus il est difficile de monter des escaliers, puis une simple marche (même si c'est fortement conseillé par nos médecins). L'effacement de ces petits obstacles au profit de rampes douces contribue aussi au passage des poussettes mais aussi des cabas qui renaissent ces derniers temps avec l'interdiction des sacs en plastiques et la volonté d'être plus écolo. Ces cabas sont d'ailleurs parfois munis de 6 roulettes, permettant ainsi d'être tractés sur quelques marches, là où l'emprise au sol ne permet pas de créer une rampe.

Avec l'âge, notre vue diminue : plus floue, moins loin, des couleurs qui s'estompent. Bref, un bon contraste, sans être pour autant malvoyant, permet de mieux distinguer les portes, les poignées, les interrupteurs, de pouvoir lire la signalisation et la signalétique. Notre ouïe elle aussi diminue, parfois très jeune, parfois très vite. Nous nous apercevons lorsque nous devons faire répéter la personne qui nous parle, lorsque nous nous penchons ou nous positionnons toujours du même côté pour écouter. Si seulement les guichets étaient tous équipés d'une boucle à induction magnétique.



Un jour, nous prenons du grade, de jeunes adultes, nous passons à jeunes parents, puis plus tard à jeunes grand-parents. Tous ces enfants, petits-enfants, nous les tenons par la main un temps certain après que leurs mamans ne les aient portés durant de longs mois, malgré tous ces petits obstacles diffus souvent inadaptés : marches, escaliers, caisses, absence de chaises...



Parfois, nous partons en congés nous dépenser à la montagne, à la mer ou à la campagne. Mais quel que soit l'endroit, on revient parfois avec une paire de béquille, un genou en compote, une entorse ou un fémur cassé et l'on découvre toute la difficulté

d'ouvrir une porte en faisant la grue, d'autant plus s'il faut la tirer tout en tenant les béquilles et qu'elle est de surcroît équipée d'un groom. Si les coques en résine sont bien moins lourdes que les plâtres d'autrefois, la difficulté reste la même. Essayez donc d'enfiler un pantalon avec une seule main par exemple...

D'autres fois, nous avons juste beaucoup de sacs, de bagages dans les bras et la largeur du trottoir ou du couloir nous semble bien faible pour croiser la personne qui vient en face et qui, manifestement n'a pas l'intention de s'effacer.

Jusqu'ici, je ne vous ai parlé que de vous. Pas de personnes aveugles, en fauteuil roulant, sourdes ou ayant des troubles cognitifs, pour qui la vie de tous les jours est une bataille contre ce qui était encore pour beaucoup il y a peu de temps un détail : l'accessibilité ? Mais monsieur, il n'y a personne en fauteuil roulant dans la commune, il n'y a même pas d'handicapés ! D'ailleurs, on n'en a jamais vus ... Vous n'avez pas de femmes enceintes ? De poussettes ? D'enfants ? De personnes âgées ? Personne ne s'est jamais rien cassé ? Quel drôle de village si loin de la réalité.



AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DE NOTRE CADRE DE VIE
C'EST AGIR DANS L'INTÉRÊT DE TOUS

L'unité accessibilité a une mission principale : faire en sorte que tous les établissements qui accueillent du public aient été analysés par leurs gestionnaires afin d'en améliorer l'accessibilité, quel que soit le handicap considéré. Parfois, il est impossible de résoudre la problématique des trois marches à l'entrée du magasin, du docteur ou de la salle de spectacle. Toutefois, les nez de marches seront marqués, les contre-marches seront contrastées et des mains-courantes seront

imposées. La porte vitrée totalement transparente sera signalée pour ne pas la percuter. Conseils en amont par un accueil téléphonique ou à la DDT, sur rendez-vous (ou pas), visites sur le terrain pour conseillers les élus, analyse de dossiers, rédaction des avis, des arrêtés et des dérogations sont l'apanage d'un service public pour tout public.